

En cours, le dragage de la Sambre par les Voies navigables

dimanche 02.10.2011, 05:22 - La Voix du Nord



Mercredi, le dragage de la Sambre avait lieu quelques mètres avant l'écluse d'Hautmont, derrière l'abbaye.

| HAUTMONT |

Mercredi, la péniche et l'engin étaient à proximité de l'écluse d'Hautmont, derrière l'abbaye.

Avant cela, le va-et-vient des péniches avait lieu du côté de Berlaimont (notre édition de samedi). Les péniches venaient s'amarrer sur les quais, près de l'entreprise Desvres, pour déverser une partie des sédiments « récoltés » dans le cadre du curage de la Sambre.

L'objectif des Voies navigables de France est de dévaser une grande partie de la Sambre de Marpent jusqu'à Berlaimont pour à nouveau permettre la navigation de plaisance. Ainsi pour faire simple, sont concernées plusieurs portions du canal comme dans les secteurs des écluses de Marpent, Landrecies, Hautmont et Berlaimont, tout comme les bassins de virement de Boussois et Louvroil. Mercredi, les engins étaient donc à l'oeuvre avant l'écluse d'Hautmont sur une portion prévue de 100 m en amont et 150 m en aval, toujours selon les services des Voies navigables de France. Les travaux ont débuté le 29 août et

doivent se terminer cette semaine.

Une facture à charge des VNF

La vase ainsi retirée est traitée de deux façons distinctes. Lorsqu'elle n'est pas polluée, elle servira d'engrais naturel pour des agriculteurs (comme à Berlaimont). Les sédiments pollués sont traités par un procédé expérimental de déshydratation mené par la société Curage, dragage et systèmes (CDES) de Luzancy, en Seine-et-Marne.

Pour permettre ce retour à la navigation de plaisance sur le canal de la Sambre à l'Oise, les Voies navigables de France mènent des travaux de dragage à une profondeur de 1,60 m. Le coût de l'opération s'élève à 360 000 euros hors taxes, entièrement à charge des VNF. • M. C. H.

 Partager : S'abonner :